

Conformément à la loi scolaire de l'Alberta, le Conseil scolaire FrancoSud a éliminé les frais scolaires de base. Les écoles peuvent toutefois facturer certains frais aux parents, tel que détaillé dans le tableau ci-dessous.

Frais d'utilisateur – technologie (5 ^e – 12 ^e année)	
Projet AVAN (1 ^{er} enfant)	85 \$
Projet AVAN (2 ^e enfant)	75 \$
Projet AVAN (3 ^e enfant)	50 \$

Sorties et invités + Ressources	
Maternelle	60 \$
1 ^{re} année	60 \$
2 ^e année	60 \$
3 ^e année	60 \$
4 ^e année	60 \$
- Programme flûte à bec 3 ^e et 4 ^e	10\$
5 ^e année	60 \$
6 ^e année	60 \$
- Programme harmonie / location instrument au frais du parent	xx\$
7 ^e année	40 \$
8 ^e année	40 \$
9 ^e année	40 \$
10 ^e année	
11 ^e année	
12 ^e année	

Activités parascolaires	
Badminton 7-8-9	50 \$
Basketball junior/senior	50 \$
Volleyball junior	50 \$
Flag Football	50 \$
Riverwatch 9 ^e	50 \$
Ski COP 4-5	100 \$
Ski Nakiska 6 ^e	125 \$
Ski dans les Rocheuses (7-12)	130 \$
Natation M-3	50 \$

Biens et services non liés au programme d'études
Uniformes – sport (https://www.smbstore.ca/)

Frais liés aux cours à option – 7 ^e à 9 ^e	
Beaux-arts - Arts visuels	40\$
Beaux-arts – Musique	location d'instrument
FCT Coiffure	35\$
FCT Nutrition/alimentation	100\$
FCT Exploration scientifique	35\$
FCT Fabrication	40\$
FCT Soudure (8-9 ^e)	20\$
FCT Mode et Design	35\$
FCT Photo numérique 7-9	25\$
FCT Multimédia	35\$
FCT Plein air	100\$
FCT Mécanique	35\$
Multisports 7 ^e et 9 ^e	40\$
Beach Volley 8 ^e	25\$
Théâtre	35\$
Escalade 9 ^e	40\$
Frais reliés aux cours d'études professionnelles et technologiques	
Alimentation 10-12	80\$
Arts visuels 10-12	50\$
Mode & Design 10-12	50\$